

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

# Journal de bord Maison des Jeunes

# 2018 - Guide d'utilisation

Version 2.0. Janvier 2018

# 1. <u>Remarques générales</u>

- 1.1. L'outil nécessite l'utilisation au moins de la version 2010 du logiciel EXCEL.
- 1.2. Vu les données personnelles contenues dans le fichier, l'introduction de l'outil doit faire l'objet d'une notification auprès de la Commission Nationale de Protection des Données (CNPD). Le formulaire de notification peut être obtenu ici : http://www.cnpd.public.lu/fr/declarer/notifications/index.html

# 2. La démarche qualité

Le dispositif « Assurance Qualité », introduit de manière obligatoire par la Loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse, vise à garantir la qualité du processus et comprend non seulement

- l'élaboration d'un concept d'action général conforme au cadre de référence et,
- la participation à 32 heures de formation continue en lien avec le cadre de référence sur une période de 2 ans,

mais aussi

 la tenue d'un journal de bord qui permet de vérifier l'adéquation de la pratique éducative avec les concepts d'action généraux. En tant qu'instrument d'analyse, il peut être utile aux maisons de jeunes pour leur évaluation interne de la qualité, la vérification et le perfectionnement du concept d'action général. De ce fait, il faut souligner, que le journal de bord ne peut pas être considéré et interprété de façon isolée.

# 3. Formation continue

Toutes les formations encodées avec un numéro de référence qualifiant ainsi leur validation sont reconnues dans le cadre des 32 heures de formation continue obligatoires.

Il existe deux cas de figure où la demande de validation doit être introduite par la maison de jeunes:

- S'il s'agit d'une formation interne
- Si l'organisme de formation a son siège à l'étranger

Un formulaire pour la demande de validation peut être téléchargé du site <u>www.enfancejeunesse.lu</u>

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter par courriel christine.konsbruck@snj.lu

## 4. Le journal de bord

#### 4.1. Principaux changements par rapport à la version 2017

- Possibilité d'importer les données des membres de l'année précédente
- Possibilité de trier et filtrer les membres
- Nouveau style des graphiques
- Possibilité d'exporter les graphiques de façon automatique
- Nouvelle fonctionnalité pour inclure des membres dans la print-list de façon plus simple
- Possibilité de montrer des graphiques par projet

#### 4.2. Données relevées

Le fichier relève 5 types de données concernant :

- Les membres inscrits à la maison des jeunes ;
- Les visiteurs quotidiens de la maison des jeunes ;
- Les activités de la maison des jeunes ;
- Le volet information/guidance/aide dans la maison des jeunes ;
- La formation continue effectuée par le personnel encadrant.

### 4.3. Type d'onglets

La feuille de calcul est divisée en onglets. En-dessous de la feuille de calcul se trouvent les onglets que l'utilisateur peut choisir. Un onglet de démarrage appelé « start » aide à naviguer entre les onglets.

De manière générale, le fichier comporte trois **types d'onglets**.

Les onglets du fichier en bleu dont le nom commence par « **input** » sont celles qui doivent être remplies avec les 5 types de données mentionnées au point 2.2. Elles sont précédées d'un onglet contenant des informations générales sur le service (input ID service).

input ID service input membres input visiteurs input activités input information guidance aide input formation continue

Les 6 onglets de type input

Après les 6 onglets « input » suivent 7 onglets « **ouput** » qui découlent des premiers (en orange).

L'onglet « tableau de bord » est alimentée à partir des onglets « input ». Les onglets dont le nom commence par « graphiques » sont alimentées à partir des données résumées sous « tableau de bord ».

tableau de bord graphiques membres pivot membres par localité graphique membres par localité graphiques visiteurs graphiques activités graphiques conseil

*Les7 onglets de type output* 

Les onglets « print listing » produit certaines données de l'onglet « input membres » sous forme de liste à pouvoir être imprimée.

Les cellules marquées par un triangle rouge dans le coin supérieur droit contiennent un commentaire qui peut être activé en passant la souris sur la cellule.

#### 4.4. Verrouillage

De manière générale, les onglets et cellules sont verrouillées au maximum afin de préserver l'intégrité de l'outil. Seules les cellules dans lesquelles du contenu doit être saisi, sont déverrouillées. Elles sont marquées par un code de couleur bleue. Même en cas de verrouillage, le contenu des cellules peut être copié pour être collé dans un autre document.

#### 4.5. L'export des données

Le journal de bord n'a plus de version externe du journal de bord. Il existe seulement un fichier, mais qui vous permet de créer automatiquement le fichier avec les données qui sont exportées.



Ce bouton permet d'exporter les données. ATTENTION : cela peut prendre plusieurs minutes pour copier les données dans un nouveau fichier. Une fois le nouveau fichier créé, il suffit de l'enregistrer et l'envoyer par email au MENJE.

#### 4.6. L'onglet « Start »

Cet onglet donne un aperçu général des informations contenues dans le journal de bord et permet de naviguer plus facilement entre les onglets. Il permet également de démarrer le masque d'entrée pour encoder des nouveaux membres ou rechercher des membres existants.



Journal de bord – guide d'utilisation 2.0.

pour les membres.

### 4.7. Gestionnaire ou l'onglet « input ID service »

Cet onglet doit être rempli en premier lieu. Il permet d'encoder les données de base de la maison de jeunes comme le nom du gestionnaire, la localité de la maison des jeunes, la ou les communes signataires de la convention.

> Choisir le nom du gestionnaire par une liste déroulante

# Introduire le nom de la maison de jeunes Export du 11/01/2018 -Gestionnaire Nom de la Maison des Jeunes 🍠 Localité de la MJ Localité de la MJ C Commune(s) #N/A Choisir la localité de la maison de jeunes par liste déroulante. Les deux cases suivantes (localité et commune) s'affichent de façon automatique sur base du choix de la localité Si la maison de jeunes a une convention avec plusieurs communes, ajouter les autres communes (en français) dans ces cases

## Informations générales sur le service pour jeunes

#### Informations générales du gestionnaires

Personne de contact de l'asbl       Image: Commerce         N° registre de commerce       Image: Commerce         Matricule       Image: Commerce         Image: Commerce       Image: Commerce	Adresse	
N° registre de commerce Matricule	Personne de contact de l'asbl	
Matricule	N° registre de commerce	
	Matricule	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Ces informations générales sur le gestionnaire sont facultatives. Ces cases permettent à la maison de jeunes de regrouper des informations de façon plus simples sur une page. D'autres informations peuvent être ajoutées au choix par la MJ dans les cases suivantes. Toutes ces données ne se sont pas exportées.

#### 4.8. Masque d'entrée pour l'encodage et la recherche des membres

Ce masque d'entrée permet d'encoder des nouveaux membres et de rechercher des membres existants. Si on préfère, on peut également encoder des membres directement dans l'onglet « input membres ». L'affichage « grand » ou « petit » peut être changé dans l'onglet « configuration » selon la taille de votre écran.

spikidique du membre.         See       Fernin         Net non         Net non </th <th>Ľ</th> <th>LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministere de l'Éducation nationale, de l'infance et de la Jeunese</th> <th>Membres actifs: Un reglement interne mais ne sont pas m l'onglet <visiteurs:< th=""><th>iquement les personnes qui ont une carte de membres de la MJ (par exemple le groupe d'age). D'autres person embres selon le reglement interne, ne sont pas inscriter</th><th>et qui remplissent les conditions definies dans le ines (comme les petits freres) qui frequentent la MJ, s dans cette liste. Ces personnes apparaissent dans</th></visiteurs:<></th>	Ľ	LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministere de l'Éducation nationale, de l'infance et de la Jeunese	Membres actifs: Un reglement interne mais ne sont pas m l'onglet <visiteurs:< th=""><th>iquement les personnes qui ont une carte de membres de la MJ (par exemple le groupe d'age). D'autres person embres selon le reglement interne, ne sont pas inscriter</th><th>et qui remplissent les conditions definies dans le ines (comme les petits freres) qui frequentent la MJ, s dans cette liste. Ces personnes apparaissent dans</th></visiteurs:<>	iquement les personnes qui ont une carte de membres de la MJ (par exemple le groupe d'age). D'autres person embres selon le reglement interne, ne sont pas inscriter	et qui remplissent les conditions definies dans le ines (comme les petits freres) qui frequentent la MJ, s dans cette liste. Ces personnes apparaissent dans
Recherche membre       Nouveau membre       Ajouter au Print Listing       Erregistrer les modifications         cer une recherche d'un membre.       Après avoir recherché un membre, on peut l'ajouter par ce bouton aux print listes.	S	nalétique du membre	Personnes de contac Qui Téléphone Tel. urgence Qui Qui Qui Téléphone	t Divers 01 Divers 01 Divers 02 Divers 02 Divers 03 Divers 04 Divers 05 Divers 05 Divers 06 Divers 07 Divers 08 Divers 09 Listes dé	roulardes personnalisables
	er une recherch	e d'un membre.	Ajouter au Print Listing	Après avoir recherché un l'ajouter par ce bouton a	Erregistrer les modifications membre, on peut ux print listes.

membres ».

bouton. Le membre sera alors ajouté dans la liste des membres dans l'onglet « input

L'onglet Méma informations s membre en ca informations a exportée	o permet de mettre des upplémentaires sur un s de besoin. Aucune des dditionnelles n'est	Les personnes de contact et le responsable légal en cas de besoin
Fiche signalétique des membres         Membre       Mémo         Image: Second	Membres actifi: Uniquement ils persone reglement interne de la MJ (i dr exemple mais ne sont pas membres Join le reglem l'actif      Personnes de contact      Qui     Téléphone     Tel. urgence      Qui     Téléphone     Tel. urgence      Age     v	s qui ont une carte de membres et qui remplissent les conditions definies dans le groupe d'age). D'autres personnes (comme les petits freres) qui frequentent la M), ent interne, ne sont pas inscrites late. Ces personnes apparaissent dans Divers 0 Divers 01 Divers 02 Divers 03 Divers 05 Divers 05 Divers 05 Divers 09 Listes déroulantes personnalisables Types 09
echerche membre Nouveau membre	Ajouter au Print Listing	Enregistrer les modifications
données de base sur les membres		En cas de besoin, les listes déroulantes peuvent servir pour ajouter des informations supplémentaires comme exemple une liste de lycées ou une list clubs de la commune. Ces listes peuve être définies dans l'onglet

<u>Définition :</u> Uniquement les personnes, qui ont une carte de membres (ou qui ont rempli la fiche d'inscription) et qui remplissent les conditions d'adhésion définies dans le règlement interne de la MJ (par exemple avoir au moins 12 ans) sont notées. D'autres personnes (comme les petits frères) qui fréquentent la MJ, mais qui ne sont pas membre selon le règlement interne, ne sont pas inscrites sur cette liste. Ces personnes apparaissent dans l'onglet «visiteurs».

<u>En bref :</u> seulement les jeunes, qui ont une carte de membres (ou qui ont rempli la fiche d'inscription) et qui remplissent les conditions d'adhésion définies dans le règlement interne de la MJ

#### 4.9. L'onglet « input membres »

Cet onglet permet d'entrer une série d'informations concernant les jeunes régulièrement inscrits à la maison des jeunes. L'onglet est censé fonctionner comme une base de données des membres, de manière à ce qu'une autre base de données ne soit pas nécessaire.



en Luxembourg)

(c.à.d. changer « luxembougeoise »



*Ce bouton permet de copier les donner des membres dans la « print list ». Ceci est également possible après le filtrage ou le triage de la liste.* 

#### 4.10. L'onglet « input visiteurs »

Cet onglet permet de documenter, pour chaque jour de l'année, les visiteurs masculins et féminins. Chaque visiteur est à compter au maximum une fois par jour.

<u>Définition :</u> Cet onglet permet de faire le suivi de toutes les personnes, qui fréquent la MDJ (pour passer du temps, les participants des activités et les personnes, qui viennent pour guidance et aide). Les personnes, qui entrent par hasard (pour demander le chemin) ou qui viennent chercher un copain/copine et qui ne restent pas, ne sont pas comptées.

Nombre de visiteurs individuels par jour (chaque visiteur est compté une seule fois par jour)								
Mois	Jour	🦻 Da	ate 🎐	Visiteurs masculins 🔗	Visiteurs féminins 🖻	Total Visiteurs		
Janvier	Lundi		01/01/2018	21	7	28		
Janvier	Mardi		02/01/2018	22	4	26		
Janvier	Mercredi		03/01/2018	41	14	55		
Janvier	Jeudi		04/01/2018	22	9	31		
Janvier	Vendredi		05/01/2018	27	12	39		
Janvier	Samedi		06/01/2018	8	2	10		
Janvier	Dimanche		07/01/2018			0		
Janvier	Lundi		08/01/2018	17	7	24		
Janvier	Mardi		09/01/2018	12	3	15		
Janvier	Mercredi		10/01/2018	29	7	36		
Janvier	Jeudi		11/01/2018	24	5	29		
Janvier	Vendredi		12/01/2018	28	6	34		
Janvier	Samedi		13/01/2018	11	5	16		
Janvier	Dimanche		14/01/2018			C		
Janvier	Lundi		15/01/2018	38	19	57		
Janvier	Mardi		16/01/2018	14	6	20		
Janvier	Mercredi		17/01/2018	29	9	38		
Janvier	Jeudi		18/01/2018	11	6	17		
Janvier	Vendredi		19/01/2018	22	8	30		
Janvier	Samedi		20/01/2018	15	3	18		
Janvier	Dimanche		21/01/2018			0		
Janvier	Lundi		22/01/2018	14	1	15		
Janvier	Mardi		23/01/2018	25	4	29		
Janvier	Mercredi		24/01/2018	39	14	53		
Janvier	Jeudi		25/01/2018	16	5	21		
lander	Vandradi		26/01/2010	10	14	22		

## 4.11. L'onglet « input activités »

Cet onglet permet de documenter les activités.

**Définition :** Cet onglet permet de documenter le nombre de participants par activité. Les activités de type « rencontre » sont notées seulement s'il y a un encadrement spécifique planifié (comme par exemple un tournoi de babyfoot). Si les jeunes ne participent pas à des activités spécifiques et que leur occupation fait partie du déroulement ordinaire de la maison de jeunes, ne les notez pas ici, mais sous visiteurs.

En bref : seulement les jeunes, qui participent à une activité planifiée



### 4.12. L'onglet « input info, guidance, aide ».

#### Définition :

L'objectif de cet onglet est de mieux saisir tout le travail qui est plus d'ordre social et qui ne peut être documenté par les activités. A cause du contexte très différente d'une MDJ à l'autre, la MDJ a pour cet onglet l'option de se fixer elle-même les règles et de de décider quel type d'appui elle veut noter ou pas. La MDJ peut par exemple se fixer comme critère une durée minimale (par exemple seulement les discussions d'au moins 15 minutes sur une demande d'aide concrète sont notées). Ou elle peut décider de seulement noter les cas, quand le jeune est venu de façon proactive pour demander explicitement de l'aide. Il faut cependant que la MDJ note sa propre définition dans le journal de bord et qu'elle reste cohérente sur son application.

<u>En bref :</u> chaque MDJ peut se donner sa propre définition, mais qui doit être appliquée de façon cohérente et documentée dans le journal de bord

Nr	M	ois	Demandeur	Âge demandeur(s)	Groupe âge demandeur(s	spontané /	Sujet	Si autre, lequel ?	Ressource externe	Ressource mobilisée	Autre commentaire
						atomation (					
		-									1
	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
	12										
	15										
	14										
	15										
	16										
	17										
	10										
	10										
	19										
	20										
	21										
	22										
	22										
	23										
	24										

Information, Guidance, Aide

### 4.13. L'onglet « input formation continue ».

Cet onglet permet de simplifier la documentation de la formation continue. Il faut encoder, **pour chaque intervenant professionnel** :

- Le nom de l'intervenant
- Les noms des formations suivies
- Les champs d'intervention auxquels la formation est liée
- La date de la formation (sous le format jj/mm/aaaa)
- L'organisateur de la formation
- Le nombre d'heures de la formation.



Avec l'application de la loi modifiée sur la jeunesse, 32h de formation continue sont obligatoires pour le personnel éducatif au cours de 2 ans (ayant un contrat plein temps). Pour un contrat de travail inférieur à 40 heures/semaine, le nombre d'heures de formation continue obligatoires est calculé au pro rata. La période biannuelle dépend de la date d'embauche (p.ex. 32h obligatoires du 01.06.2017 au 31.05.2019). Vous pouvez faire le suivi des heures de formation continue à accomplir par ce tableau dans le journal de bord. Si une formation se déroule sur deux jours ou plus, il faut utiliser une rangée par jour. Pour un plein temps, un minimum de 8h de FC par an est obligatoire.

Pour toute question supplémentaire veuillez-vous adresser à votre agent régional compétent.

			periode 1	opercode 2	/
		Début de période	01/01/2017	01/01/2019	
		Fin de période	31/12/2018	31/12/2020	
Matricule		n <sup>bre</sup> d'heures obligatoire (/2 ans)	32	32	
Date d'embauche	01/01/17	n <sup>bre</sup> d'heures déjà faites année 1	0	0	
heures / semaine	40	n <sup>bre</sup> d'heures déjà faites année 2	0	0	
		n <sup>bre</sup> d'heures déjà faites	0	0	
		n <sup>bre</sup> d'heures restantes /2 ans	32	32	

#### 4.14. L'onglet « Tableau de bord »

Cet onglet contient les chiffres-clé produits à partir des quatre catégories de données relevées. Les chiffres-clé donnent un aperçu global et peuvent être utiles pour la rédaction du rapport d'activités.

Cet onglet est verrouillé, les informations qu'il contient sont produites à partir des onglets « input ».

#### 4.15. Les onglets « graphiques »

Pour chaque onglet « input », un onglet graphique reproduit les chiffres essentiels sous forme de graphiques. Ces graphiques peuvent être enregistrées comme image. Les fichiers sont sauvegardés dans le répertoire « export ».



*Répartition des membres selon leur nationalité et leur sexe* 



Participants par localité par commune et par commune avoisinante



Participants de tous les projets





Consultations par sujets et groupe d'âge

# Liste des autres sujets

Sujet	Nombre
0	0
violence	5
vandalisme	3
rappel règlement interne mj	1
rappel rglt int,	1
addiction	1
régles interne mj	1
leader animateur	1
delinquance	1
dreiborn	1
CHL	1
mj	1
cannabis	19
accompagnement psy	1
contraception	2
job été	2
jon été	1
dépression	1
foyer	1
aide au logement	1
relation familiale difficile	1
relations avec ses pairs	3
sexualité	4
respect envers les filles	1

Liste des autres sujets discutés

#### 4.16. L'onglet « print listing » et « print listing modifiable »

Cet onglet est un formulaire qui permet d'imprimer des listes de membres, pour une activité particulière par exemple. Le formulaire comprend une série d'informations jugées intéressantes. En entrant le numéro d'un enregistrement de l'onglet « input membres » dans la colonne B, le formulaire s'auto-remplit.

